

PEINTURE À LA CHAUX - EFFET FERRÉ

Peinture à la chaux.



DESTINATION

Intérieur.

Sur surfaces verticales. Dans toutes les pièces d'habitation. Y compris les pièces humides (sauf endroits où il y a un risque de contact direct avec l'eau comme la cabine de douche) à l'aide d'une protection hydrofuge adaptée (voir Cire Hydrodiluable, Cire Murale et Fixatif Chaux).

QUALITÉS DOMINANTES

- Très faible teneur en COV.
- Perméable à la vapeur d'eau, elle laisse respirer les murs.
- Effet décoratif spectaculaire : un effet de matière minéral, très présent grâce à un nuançage mat et brillant, accentué par l'application finale de la Cire Hydrodiluable. Application simplifiée grâce à une sous-couche spéciale. Toucher lisse glacé.

MISE EN ŒUVRE

Respecter le D.T.U. 59-1

Les supports doivent être sains, secs, dépoussiérés, cohérents et très propres.

Anciennes peintures bien adhérentes (fonds non poreux) : Si le support est une ancienne peinture brillante ou satinée, au préalable poncez légèrement pour dépolir la surface et époussetez pour avoir un support parfaitement propre. Lessivez et rincez, puis appliquez une couche de Sous-Couche Spéciale Chaux.

Plaques de plâtre cartonnées, enduits, plâtres et dérivés, bois non tanniques et dérivés (fonds poreux) : Poncez pour lisser la surface si nécessaire. Imprimez avec le Primaire Universel puis appliquez une couche de Sous-Couche Spéciale Chaux.

Fonds poudreux, farinants ou douteux et bois tanniques : Imprimez avec l'Impression Solvantée puis le Primaire Universel et une couche de Sous-Couche Spéciale Chaux.

Matériel d'application : La Sous-Couche Spéciale Chaux s'applique au rouleau bizauté 12mm.

La Peinture à la Chaux Effet Ferré s'applique au mini rouleau 12mm puis se lisse au mini platoir inox.

APPLICATION

Afin de parfaitement visualiser en détail les gestes pour l'application, il est indispensable de visionner la vidéo tutorielle disponible sur le site www.ressource-peintures.com

Le Primaire Universel ou l'Impression Solvantée (s'il y a) doivent être parfaitement sèches (attendre le lendemain).

Étape 1 : Appliquez la Sous-Couche Spéciale Chaux au rouleau microfibre 12mm de manière aléatoire en variant les angles, veillez à ne pas faire de surépaisseur. Laissez sécher 12h.

Étape 2 : Déposez la chaux non diluée par petites surfaces d'environ 20cm², de façon aléatoire, à l'aide d'un mini manchon 12mm. Dans le frais, venir lisser de suite au mini platoir inox en gestes souples et arrondis. Écrasez suffisamment la matière pour éliminer le pommelé créé par le rouleau tout en laissant suffisamment de matière pour avoir une épaisseur régulière. Variez les angles de direction. Le geste doit commencer et finir sur des zones non recouvertes de chaux. Nettoyez régulièrement le platoir avec chiffon.

Travaillez par pan de mur entier. Ne faites pas d'arrêt linéaire mais avancez de façon irrégulière.

Attendre le lendemain pour l'étape suivante.

APPLICATION

Étape 3 : Déposez une 2^{ème} couche de chaux diluée avec 10% d'eau. Procédez de la même manière que pour la 1^{ère} couche. Avant séchage complet, quand la chaux ne « transpire » plus (aspect mat et plus d'humidité en surface) venir la serrer plus fortement au mini plateau inox pour lui donner son effet glacé naturel.

Travaillez par pan de mur entier. Ne faites pas d'arrêt linéaire mais avancez de façon irrégulière.

Important : Afin d'obtenir un rendu doux et subtil, pour les teintes moyennes à foncées (liste disponible sur www.ressource-peintures.com), nous vous recommandons de remplacer l'ajout de 10% d'eau par 10% d'Additif pour Chaux dans la Peinture à la Chaux avant application de la 2^{ème} couche.

Afin de s'assurer que les tons nuancés conviennent, il est conseillé de réaliser une « surface de référence » en suivant les dilutions et techniques mentionnées.

Pour des applications à plus de 20°C, nous vous recommandons l'ajout d'Additif pour Chaux.

Teintes foncées : L'effet ferré donne des nuances soutenues sur les teintes foncées. Pour obtenir un faible nuancage, nous vous recommandons de privilégier l'effet lissé protégé avec la cire hydrodiluable.

Protection : Cette étape est facultative.

La chaux est sensible aux projections d'eau, une remontée de laitance est possible. L'application de la protection se fait sur une chaux parfaitement sèche à cœur (soit après 1 à 2 jours de séchage).

Pièce sèche : Appliquez la Cire Hydrodiluable

Pièce humide : Appliquez la Cire Murale. **Attention, la chaux ne remplace en aucun cas la faïence.**

Se reporter à leurs fiches techniques respectives.

NB : La teinte finale ne doit être appréciée qu'après application et complet séchage de la cire.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Aspect : Mat à brillant.

Rendement : Sous-Couche Spéciale Chaux : 10 à 12m²/L par couche.

Peinture à la Chaux : 9 à 10m²/L par couche.

Séchage : Sous-Couche Spéciale Chaux : 30mn (sec au toucher).

Peinture à la Chaux : Env. 4-6h selon la température et le degré d'hygrométrie de l'air.

Recouvrable : Sous-Couche Spéciale Chaux : 24h.

Peinture à la Chaux : Se reporter impérativement à la fiche technique de la protection choisie.

Extrait sec : Sous-Couche Spéciale Chaux : 59% (+/- 2%) en poids, 44% (+/- 2%) en volume.

Peinture à la Chaux : 53% (+/- 2%) en poids, 34% (+/- 2%) en volume.

Densité : Sous-Couche Spéciale Chaux : 1,39g/cm³ (+/- 0,05).

Peinture à la Chaux : 1,38g/cm³.

Nettoyage des outils : À l'eau.

Conditionnement : Sous-Couche Spéciale Chaux : 0.5L, 1L, 2.5L, 5L et 10L.

Peinture à la Chaux : 1L, 3L et 10L.

Conservation : 6 mois en emballage d'origine non entamé. Stockez à l'abri du gel.

PRÉCAUTIONS

Appliquez entre +15°C et +25°C. Veuillez ne pas appliquer par humidité relative supérieure à 70%.

Cette peinture contient de la chaux éteinte, il est donc indispensable de protéger les yeux et de mettre des gants pendant l'application.

CARACTÉRISTIQUES RÉGLEMENTAIRES

Classification AFNOR : Famille I - Classe 1c.

COV⁽¹⁾ : Valeur limite UE de ce produit (cat A/l) : 200g/L pour 2010.

Ce produit contient max. 1g/L COV à l'emploi.

Sécurité : Se reporter à la fiche de données de sécurité (FDS), conforme à la législation en vigueur.

⁽¹⁾ Composés Organiques Volatils : directive 2004/42/CE.

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur l'échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).